

Mobilisation au lycée hôtelier Rabelais à Ifs : une pétition lancée contre la perte annoncée de moyens

Grégory Maucorps

3-4 minutes

À Ifs, près de Caen, enseignants et parents d'élèves du lycée hôtelier Rabelais sont mobilisés contre la perte des moyens annoncée à la rentrée 2020. Une pétition a été lancée.

Publié le 4 Fév 20 à 17:27



À Ifs, près de Caen, enseignants et parents d'élèves du lycée hôtelier Rabelais sont mobilisés contre la perte des moyens annoncés à la rentrée 2020. Une pétition a été lancée. (©DR)

En ce début du mois de février 2020, enseignants, professionnels et parents d'élèves du **lycée hôtelier François-Rabelais** d'Ifs, près de Caen, sont mobilisés contre **la perte de moyens** prévus à

la rentrée de septembre 2020.

Un mail reçu il y a quelques jours fait état « de dotations horaires globales en nette baisse pour la rentrée prochaine », selon les syndicats des enseignants. « Nous ne luttons pas contre une baisse de la démographie, mais pour 3 ou 4 élèves, on perdrait beaucoup de moyens ».

Lire aussi : [Manifestation de la CGT au tribunal de Caen : 5 agents assignés pour avoir bloqué la plateforme Enedis](#)

Suppression de classe et de postes d'enseignants, moins d'heures de cours...

Ces changements impliqueraient la suppression d'une demi-classe de serveurs (12 élèves) en seconde bac pro.

On aurait alors du mal à fonctionner à cinq groupes au lieu de 6 pour le service et la cuisine du restaurant du lycée, où il y a entre 10 et 60 couverts par jour, ce qui est non négligeable pour les finances de l'établissement, précise l'un des enseignants.

Des effectifs de 30 élèves par classe seraient alors mis en place.

Il s'agit d'une dégradation des conditions de travail, surtout que ce [nouveau lycée créé en 2014](#) à Ifs n'a pas de salles de classe prévues pour 30 élèves mais pour 24.

Lire aussi : [Municipales 2020. « Il y a une vraie incertitude à Ifs »](#)



Le lycée hôtelier Rabelais d'Ifs a été inauguré en 2014. (©Grégory Maucorps/Liberté le bonhomme libre)

« Déjà qu'on a du mal à faire toute le programme en 20h... »

Les quatre mentions complémentaires post-bac (barman, sommellerie, dessert de restaurant et boulangerie-pâtisserie) passeraient de 20h de cours à 12h de cours hebdomadaires.

Déjà qu'on a du mal à faire tout le programme en 20h, c'est du grand n'importe quoi ! Alors que nos formations sont complètes et que les élèves trouvent facilement du travail à la sortie vu que notre lycée a une bonne réputation auprès des professionnels du secteur. On risque donc d'avoir des élèves moins nombreux et moins bien qualifiés alors que le tourisme est très important dans notre région.

Une délégation reçue par la rectrice

Au niveau des postes d'enseignants également, il y aurait une répercussion avec 5 postes en moins sur 45 postes. Pour toutes ces raisons, une pétition a été lancée vendredi 31 janvier 2020. Cinq jours plus tard, la [pétition en ligne sur change.org](https://www.change.org/p/le-lycee-hotelier-rabelais-d-ifs) a déjà rassemblé plus de 700 signatures.

Nous avons beaucoup d'inquiétudes, c'est pourquoi nous nous mobilisons. On souhaite conserver nos moyens actuels et on a le soutien des parents d'élèves et de la profession.

Une délégation du lycée hôtelier Rabelais doit être reçue par la rectrice ce mercredi 5 février 2020, dans l'après-midi, pour évoquer le sujet.